



OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
vacances



Partez en vacances l'esprit tranquille

POUR TOUS

Gratuit

La police municipale, en lien avec la police nationale, vous propose, tout au long de l'année, de surveiller votre maison, votre appartement, votre local professionnel ou commercial pendant vos absences prolongées.

Les forces de police passeront régulièrement à votre adresse.

Police municipale : 04 74 42 45 00



Comment faire votre demande ?

Formulaire téléchargeable ici



Retrait à la police municipale • **OU** • Retrait à l'accueil de la mairie

Une fois complété ce document est à retourner à la police municipale
5, rue du 19-Mars-1962 – 01000 Bourg-en-Bresse
policemunicipale@bourg-en-bresse.fr